

APRES UNE MOBILISATION SANS PRECEDENT LE GOUVERNEMENT CONTINUE SA POLITIQUE CONTRE LA JEUNESSE ET LES TRAVAILLEURS

L'année 2006 a été marquée par la lutte contre la loi sur l'égalité des chances et le CNE. D'une ampleur sans précédent, la mobilisation dans l'unité de la jeunesse et des travailleurs a imposé une défaite au gouvernement. **Le retrait du CPE marque un premier recul dans l'application en France de la politique européenne de destruction des acquis sociaux et des services publics.**

Néanmoins, cette victoire n'est que partielle : la LEC a été adoptée et le CNE reste en vigueur. Ces deux mesures phares du gouvernement Villepin ont des conséquences pour tous. **Elles ont le même objectif à terme, la destruction du code du travail**, cible privilégiée de nos gouvernements successifs. Le code du travail garantit des droits élémentaires aux travailleurs face aux employeurs. L'apprentissage à 14 ans et le travail de nuit dès 15 ans contenus dans la LEC, et la période d'essai de deux ans du CNE garantissent à l'employeur une main d'œuvre flexible et peu coûteuse.

Dans cette course à la baisse du coût du travail, la jeunesse est au centre de la politique du gouvernement. A peine le CPE remplacé (par un autre contrat précaire, le PAVA), De Villepin constitue une commission chargée d'élaborer des propositions pour favoriser les liens entre l'université et l'entreprise. La composition de cette commission est éloquente : des représentants de Veolia, AXA, Danone, Vinci... vont guider quelques universitaires.

Les premières conclusions de cette fine équipe s'inscrivent pleinement dans la politique des privatisations de l'enseignement voulue par l'UE : **professionnalisation des cursus par la généralisation des stages**. Elles font suite aux réformes ECTS/LMD qui amorçaient véritablement la privatisation de l'université. Le désengagement financier de l'Etat et l'autonomie des universités renforcée par ces réformes obligent les facs à avoir recours à un financement privé et donc à terme à se privatiser. Autre conséquence centrale des réformes ECTS/LMD, la fin du contenu nationale des diplômes : l'individualisation des cursus provoque la fin de la reconnaissance des diplômes dans le code du travail et les conventions collectives.

L'ensemble de l'éducation publique est touchée par ces mesures de rentabilisation forcée. C'est ainsi qu'à la rentrée le gouvernement compte supprimer 9000 postes dans l'éducation nationale.

La victoire contre le CPE a montré que la mobilisation unie de la jeunesse et des travailleurs peut faire face aux politiques du gouvernement mais que seule une organisation syndicale conséquente est à même d'assurer la satisfaction de l'ensemble des revendications. **La FSEUL a toujours combattu et combattra encore pour un enseignement public, laïc et gratuit pour tous de la maternelle à l'université. Nous invitons tous les étudiants qui se reconnaissent dans cette lutte à se mobiliser et à nous rejoindre**